

La baisse de la cotisation à 30 euros pour les salariés, 75 pour les libéraux, décidée fin mars, n'empêchera pas l'Ordre Infirmier de tomber dans les abîmes de l'histoire.

Ordre: A nous de lui donner le coup de grâce, vite!

En effet, en plus d'être dans une situation financière proche de la cessation de paiement, l'Ordre Infirmier a réussi un tour de force fantastique en se mettant à dos et la profession qu'il est sensé représenter, et les politiciens de la majorité qui l'ont soutenu dès sa création.

Une situation financière inextricable, à faire pâlir le FMI !

Avec un peu plus de 80.000 inscrits et seulement 10% de cotisants, l'ardoise est abyssale : 10 millions d'euros auxquels s'ajoutent 600.000 euros mensuels de déficit !

L'Ordre tente la cure d'austérité.

En baissant, momentanément, la cotisation à 30 euros pour les salariés il tente de regagner du terrain.

Reste plus qu'à convaincre 90% de la profession, soit 420.000 infirmiers!?!

Il n'y a plus que le député UMP du Loiret Jean-Pierre Door pour continuer à y croire ! Car, nous en sommes certains, les politiques lâchent l'Ordre.

Pour preuve, une réponse récente du député UMP Olivier Carré nous signifiant que l'Ordre Infirmier n'avait plus aucun soutien (il s'en serait assuré auprès du ministre lui-même) ni de la part du gouvernement, ni de la majorité.

Même Xavier Bertrand, alors qu'il était

en 2006 le principal promoteur de cet Ordre, semble ne plus vouloir en entendre parler !

Le ministre a de l'ambition et ne veut certainement pas entacher sa carrière avec cette casserole. C'est certainement pour cela, qu'il laisse à Nora Berra, la Secrétaire d'Etat chargée de la santé, le soin de faire la sale besogne. Et celle qui a enseigné notamment dans deux écoles d'infirmières lyonnaises a commencé le travail.

A l'Assemblée Nationale en réponse à une question du député Eric Blanc, le 30/03/2011 la Secrétaire d'état s'est fendue d'une réponse en forme de camouflet : «Si l'ordre ne parvient pas à convaincre les professionnels, il faudra envisager une adhésion facultative pour tous les infirmiers».

En politiquement moins correct, cela signifie que si nous montrons à nouveau notre désapprobation de façon massive, l'affaire sera close. Nous devons poursuivre la pression sur les parlementaires qui commencent à prendre en compte nos arguments.

La terrible situation financière et la perte de précieux soutiens politiques devraient tuer l'Ordre Infirmier.

Mais ne sous-estimons pas les jusqu'au-boulistes qui composent son appareil.



Union
syndicale
Solidaires

Fédération Sud Santé-
Sociaux
"Solidaires - Unitaires -
Démocratiques"
70, rue Philippe de Girard
75018 PARIS
Tel : 01 40 33 85 00
Fax : 01 43 49 28 67
Site internet :
www.sud-sante.org
Paris, le 12/04/2011



La bête bouge encore!

Alors que sa présidente avait refusé toute concession quant au montant de la cotisation, celle-ci est prête à tout aujourd'hui pour renverser la situation. Ne lui laissons surtout pas l'opportunité de le faire. Nous avons encore tout à craindre de la présidente mais également de ceux qui croient encore à la légitimité d'un Ordre Infirmier.

Car déjà, se pointe à l'horizon une nouvelle équipe aux dents longues, prête à renverser la présidente actuelle pour reprendre le flambeau.

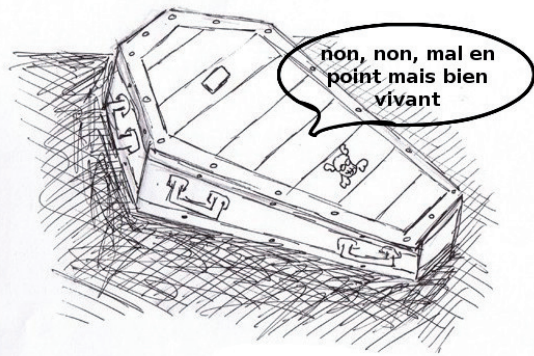
Le temps est précieux et cette affaire nous taraude depuis trop longtemps. Nous sommes engagés maintenant dans un bras de fer final qui verra à sa conclusion, notre victoire ou celle de l'Ordre. Agissons maintenant car dès lors qu'il aurait vaincu, l'Ordre aurait toute latitude pour remettre les cotisations au niveau initial et ensuite les augmenter à loisir ! Sa présidente n'annonçait elle pas, dès sa création, qu'une cotisation autour de 100 euros serait à peine suffisante et il n'y a aucune raison de croire que cela ait changé.

Le refus de l'Ordre n'est pas qu'affaire de cotisation!

Madame Berra attend de voir si les infirmières seront convaincues par la baisse de la cotisation à 30 euros; répondons lui tout de suite, que même à un euro, nous n'accepterons pas de payer pour travailler.

Car il serait bien difficile également, une fois l'Ordre installé, d'abolir son régime répressif, celui des petites combines en cours et à venir. L'Ordre imposerait sa loi à toutes et tous. Imposant ses vues sur les bonnes pratiques de son

l'Ordre infirmier est mort !



choix, imposant un code de déontologie digne des congrégations religieuses du Moyen Âge comme il a déjà tenté de le faire. Cette forme d'organisation est une survivance du passé, elle n'a rien de démocratique et soumet les professions à une vision corporatiste de leur administration.

Alors vite, notre destin est entre nos mains !

La force de persuasion des collectifs infirmiers, des organisations syndicales a permis jusque là à la grande majorité des professionnels du pays de ne pas s'égarer, de ne pas avoir peur et de ne pas répondre à la menace, ce qui représente une grande victoire dont chacun peut s'enorgueillir. Il nous revient maintenant de priver l'Ordre des subsides financiers qu'il obtient par le chantage à l'embauche exercé via les directions sur les nouvelles diplômées.

Un ordre, des...Ordres

De nombreux kinés sont encore en résistance contre leur ordre. C'est aussi le cas pour d'autres professions qui les contestent. Sages-femmes, avocats et autres médecins, l'abrogation de l'ordre infirmier créera une brèche dans laquelle ils ne manqueront pas de s'engouffrer.

Soyez très nombreux à signer la demande d'abrogation de la loi qui a instauré l'Ordre Infirmier, et/ou à envoyer la lettre aux députés fournie par les équipes Sud (aussi sur: <http://www.sud-sante.org/Courrier-aux-deputes-en-faveur-de.html>)

**Nos élus savent que les élections approchent,
il est temps de nous faire entendre!**

